



FORMATION - ACTION

Sobriété et performances énergétiques

Pour gestionnaires d'un ou plusieurs établissements tertiaires



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Présenter les étapes et argumenter en faveur d'un projet de performance énergétique (enjeux écologiques, économiques, sanitaires, réglementaires)
- Identifier plusieurs actions à faible investissement (*Quick Wins*) et plusieurs sujets de sensibilisation essentiels pour son bâtiment (sobriété)
- Savoir interroger et s'appuyer sur les professionnels en charge de l'exploitation et des études au fil des étapes d'un projet de rénovation.
- Connaître les catégories de financements mobilisables.

> PROGRAMME

1^{ère} journée

- Inclure les participants
- Avoir en tête les enjeux écologiques, économiques et réglementaires
- Présenter les 5 briques d'une démarche de transition énergétique
- Lister les étapes et acteurs de l'exploitation et de la rénovation
- Mettre en place un suivi énergétique pour le décret tertiaire
- Quick Wins : faire son état des lieux et construire un plan d'actions parmi 20 actions indispensables (chauffage, eau chaude, éclairage, ventilation, climatisation)

Inter session en autonomie : diagnostic d'actions « Quick-Wins »

2^{ème} journée

- Quick wins : Echanger ses idées de plan et les expériences
- Connaître les clés d'une rénovation performante
- Identifier les aides, financements et accompagnements possibles
- S'accoutumer à la sensibilisation des usagers
- Evaluer la formation et clôturer

LIEU

CRESS AURA

11 rue Auguste Lacroix, 69003 Lyon

PUBLIC

Professionnel en charge d'un établissement pour lequel un plan d'actions d'économie d'énergies est envisagé.

PRÉREQUIS

- Aucun

DATES & DURÉE

12 novembre 2024

17 décembre 2024

Soit 14h

INTERVENANT(S)

- Noé Delargillière, Institut négaWatt
Ingénieur énergie-environnement.
Réalisation de schémas directeurs énergies patrimoniaux, accompagnement d'établissements dans leurs démarches de sobriété énergétique. Formateur décret tertiaire et facilitateur.

TARIFS PAR STRUCTURE (deux personnes par structure maximum)

Adhérent : 600 €*
Non adhérent : 700 €*
*Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire d'autopositionnement. Ce questionnaire permettra de doser la formation.
- Mise en place d'accords de groupes
- Découverte de contenu en classe inversée (support ludique)
- Temps de travail individuels
- Temps d'échanges de bonnes pratiques en binômes et en sous-groupe
- Vidéo avec retours d'expérience
- Mise à disposition d'une trame de collecte pour faire un état des lieux en autonomie, mise à disposition d'une trame de plan d'action (liste d'actions génériques, à inclure ou exclure et à commenter).

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis : validation des acquis sur la base du rendu du stagiaire (ébauche de plan d'action Qwick Wins)
- Questionnaire d'évaluation des compétences

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction
- Cette formation est suivie d'un accompagnement individuel permettant d'aider à la décision (conseils techniques adaptés aux contextes)



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

